

50



Journal

(non révisé)

Assemblée législative

Nouveau-Brunswick

L'hon. Herménégilde Chiasson,
lieutenant-gouverneur

Présidence : l'hon. Roy Boudreau

le mercredi 27 mai 2009

Troisième session de la 56^e législature
Fredericton (Nouveau-Brunswick)

le mercredi 27 mai 2009

10 h

Prière.

Le président de la Chambre se trouvant empêché, M. Fraser, chargé de la vice-présidence, assume sa suppléance.

Le président suppléant rappelle que chaque message de félicitations devrait être limité à 60 secondes et que cette affaire courante ne devrait pas dépasser 10 minutes.

Sont déposés et lus une première fois les projets de loi suivants :

par l'hon. M. Haché :

82, *Loi modifiant la Loi sur l'assainissement de l'environnement* ;

par l'hon. V. Boudreau :

83, *Loi sur les emprunts de 2009*.

Est déposé et lu une première fois le projet de loi d'intérêt privé suivant :

par M. Kennedy :

84, *Loi modifiant la Loi relative à la Société médicale du Nouveau-Brunswick et au Collège des médecins et chirurgiens du Nouveau-Brunswick*.

Il est ordonné que ce projet de loi soit renvoyé au Comité permanent des projets de loi d'intérêt privé.

Sont déposés et lus une première fois les projets de loi suivants :

par M. Jody Carr :

85, *Loi modifiant la Loi sur la Société protectrice des animaux* ;

par M. Alward :

86, *Loi modifiant la Loi sur le droit à l'information*.

Conformément au paragraphe 44(4) du Règlement, M. Holder, leader parlementaire suppléant de l'opposition, donne avis que les affaires émanant de l'opposition seront étudiées dans l'ordre suivant le jeudi 28 mai 2009 : motion 61, deuxième lecture des projets de loi 85 et 74, reprise du débat sur la motion 59 puis reprise du débat sur la deuxième lecture du projet de loi 50.

L'hon. M. Murphy, leader parlementaire du gouvernement, annonce que l'intention du gouvernement est que la Chambre, aujourd'hui, se forme en Comité des subsides pour étudier les prévisions budgétaires du ministère de la Santé.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, se forme en Comité des subsides, sous la présidence de M^{me} C. Robichaud.

La séance, suspendue d'office à 12 h 30, reprend à 14 h sous la présidence de M^{me} C. Robichaud.

La séance, suspendue à 15 h 58, reprend à 16 h 8 sous la présidence de M^{me} C. Robichaud.

Après un certain laps de temps, M. Fraser, président suppléant de la Chambre, reprend la présidence de séance. La présidente du comité, M^{me} C. Robichaud, demande au président suppléant de la Chambre de revenir à la présentation des rapports de comités et fait rapport que le comité a accompli une partie du travail au sujet des questions dont il a été saisi et demande à siéger de nouveau.

Le président suppléant de la Chambre, conformément à l'article 78.1 du Règlement, met aux voix la motion d'adoption du rapport, dont la Chambre est réputée être saisie ; la motion est adoptée.

La séance est levée à 18 h.